

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 101 arrêté n° 101, du 27 janvier 1938 pris en Conseil d'administration :

n° 101

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 506 du 31/01/1938

Date de publication
27 janvier 1938

Date du numéro
31 janvier 1938

TEXTE INTÉGRAL

Est rendu exécutoire le 3e rôle supplémen taire de l'impôt foncier, urbain et rural (exercice 1937), comprenant un article et s'élevant à la somme de cent-deux francs.